

Règlement « Concours de Nouvelles »

L'association des bénévoles de la bibliothèque de la Chaussaire propose un concours d'écriture de nouvelles.

Article 1 – CONCOURS

L'objet du concours est de rédiger une nouvelle originale, qui débute pour la catégorie ADULTES/ADOS par le paragraphe suivant :

« Le son des cloches résonne au dessus des champs. Les rayons du soleil réchauffent l'atmosphère encore fraîche de cette nuit de printemps. La journée s'annonce agréable. Vêtue de son chemisier blanc et de sa jupe noire, Lili avec ses grands yeux verts descend le Chemin Creux qui relit la campagne au bourg de la Chaussaire. Le chant du coucou, le pivert qui cogne un tronc d'arbre, l'odeur des sous-bois, le vent sur son visage, ses émotions s'emmêlent. Les roues de son vélo s'emballent toujours sur cet étroit sentier escarpé. Rassurée d'être arrivée au bout de cette chaussée, Lili entame la dernière montée. Souvent, elle se dit qu'il est idiot de monter une côte à bicyclette quand il suffirait de se retourner pour la descendre. Mais cette fois, elle s'est promise d'y arriver. Elle a la meilleure des raisons d'atteindre sa destination. Aujourd'hui, Lili ne va pas perdre les pédales comme la dernière fois... »

Pour la catégorie ENFANTS, la nouvelle devra débiter par le paragraphe suivant :

« En descendant le Chemin Creux, Lili entend les cloches sonner. La journée s'annonce agréable car les premiers rayons du soleil réchauffent l'atmosphère. Habillée de son chemisier blanc et de sa jupe noire, Lili commence à monter la dernière côte qui l'emmènera jusqu'au bourg de la Chaussaire. Elle est pressée, depuis le temps qu'elle attendait cette journée.

Lorsqu'elle descendait le chemin, Lili avait bien vu des choses bizarres en regardant dans les champs mais là, arrivée sur la place de l'église, elle se demande ce qu'il a bien pu se passer ? »

La nouvelle peut être drôle, tragique, contemporaine ou d'un autre temps, romantique, policière, fantastique...

Aucune limite n'est posée sur le genre.

Les figures de style et les jeux de mots sont les bienvenus. Il faut exploiter les ressources de la langue pour créer des effets, captiver et susciter des émotions ou des réflexions pour le lecteur.

L'intrigue doit se passer dans la commune déléguée de La Chaussaire, des descriptions succinctes de lieux devront y figurer.

La nouvelle n'est ni un récit, ni un conte, il y a peu de dialogue, le nombre de personnages est restreint. La durée de l'action s'étale sur un laps de temps assez court, le rythme est rapide et concis. Il écarte les longs développements psychologiques ou philosophiques. La chute (ouverte ou fermée) est surprenante et cohérente.

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Deux catégories de participants seront distinguées :

- Catégorie Adultes/Ados :

- Candidat né avant le 1^{er} Janvier 2012

- La nouvelle doit comporter environ 1300 mots (± 10%) hors incipit.

- Catégorie Enfant :

- Candidat né après le 1^{er} Janvier 2012

- La nouvelle doit comporter au maximum 1000 mots hors incipit.

Pour le calcul du nombre de mots, le compteur du logiciel Word fait foi.

Article 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un seul texte est permis par candidat.

Il s'agit d'un texte original, qui ne devra jamais avoir été édité, publié ou primé à d'autres concours à la date de remise des prix.

L'auteur qui soumet la nouvelle au concours assure expressément à l'organisateur que l'œuvre soumise n'est en aucune sorte un plagiat et qu'il en est le véritable auteur.

Les candidats renoncent à leur droit d'auteur et autorisent l'association des bénévoles de la bibliothèque de la Chaussaire à publier, exposer ou mettre en scène leur œuvre.

Les textes ne seront pas rendus aux participants à l'issue de la manifestation.

L'envoi doit se faire de la façon suivante :

- Nouvelle écrite en français contemporain, en traitement de texte uniquement police 'Times New Roman' taille de police '12', titre de la nouvelle en taille '16'. Interligne 1,5. Le texte doit être imprimé sur des feuilles A4 Blanche. Pas de signature de l'auteur en bas du récit, ni illustration ni note de haut ou bas de page.

Pas d'agrafes, pas de reliure.

Une première page libre devra comporter :

- Le titre de la nouvelle
- Le nom et le prénom de l'auteur (éventuellement un pseudonyme)
- Sa date de naissance
- Son adresse postale complète
- Son numéro de téléphone
- Son adresse électronique
- Le nombre de mots présents dans la nouvelle
- Une copie du présent règlement, lu et approuvé par l'auteur, signé et daté.

Pour les mineurs, le règlement devra être noté 'Lu et approuvé' signé, daté par un représentant légal.

Tout texte présentant des propos injurieux, racistes, homophobes, discriminatoires... sera écarté du classement.

Tout dossier reçu incomplet ou en dehors de la date limite d'envoi sera rejeté sans être évalué.

La date limite d'envoi des textes est fixée au 31 juillet 2024 à 23H59.

Les dossiers doivent être envoyés à : Association des bénévoles de la Bibliothèque de La Chaussaire chez Mme BOURGEGAIS Lucie 29 rue des Moulins LA CHAUSSAIRE 49600 MONTREVAULT SUR EVRE ou via l'adresse mail Biblioabc.chaussaire@gmail.com

Article 3 – JURY

Le jury est composé de 7 membres de l'association, et des auteurs Jean-Louis Borde et Gérard Lossel (parrains du concours).

Un bénévole réceptionne les dossiers envoyés et les traite pour qu'ils soient diffusés en tout anonymat aux membres du jury, sans aucune information qui pourrait permettre aux membres d'identifier l'auteur.

Aucun membre du jury ne peut se porter candidat.

Pour établir la note, chaque membre du jury attribue à l'œuvre un nombre de points composé de la manière suivante :

- une note sur 10 points pour l'intérêt et l'originalité du récit, pour les allusions succinctes de lieux existants
- une note sur 10 points pour la qualité de narration et d'imagination
- une note sur 10 points pour le respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe, de ponctuation.

L'addition des notes de chaque membre du jury établit une note globale sur 270 points, la nouvelle ayant la note la plus haute se voit remporter le concours. En cas d'égalité des points, les parrains du concours auront voix prépondérante.

Article 4 – DOTATIONS

Le concours est doté de 6 prix répartis de la manière suivante :

- Catégorie Adultes/Ados: 3 premières places récompensées avec des ouvrages
- Catégorie Enfants : 3 premières places récompensées avec des ouvrages et autant de petits cadeaux que de participants de la catégorie Enfants.

Les dotations offertes aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son échange ou remplacement pour quelque cause que ce soit.

Article 5 – REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera à la bibliothèque de la Chaussaire à l'Automne 2024. Une mise en valeur des nouvelles sera réalisée lors de cette cérémonie.

Chaque participant recevra au préalable une invitation à la manifestation. La présence de chaque auteur est vivement souhaitée.

Aucun frais de déplacement ou d'hébergement ne pourra être pris en charge par l'organisateur.

Article 6 – ACCEPTATION DES DECISIONS

Les décisions du jury sont sans appel.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Elle implique aussi la cession gratuite par les auteurs de leurs droits relatifs à la publication éventuelle de leur texte sous toute forme.

Date, Mention lu et approuvé	
Signature de l'auteur	
Nom et signature du représentant légal si l'auteur est mineur	